

VERBATIM

CONFERENCE DE PRESSE

Bangui, le 5 novembre 2025

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Bonjour à tous, je suis Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA. C'est avec un immense plaisir que je vous retrouve pour la conférence de presse hebdomadaire de la MINUSCA. Que vous soyez ici dans cette salle à Bangui ou à l'écoute de Radio Guira, soyez les bienvenus.

Je vais revenir aujourd'hui sur le rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine couvrant la période du 13 juin au 13 octobre, un rapport qui, comme vous le savez, a fait l'objet d'une réunion du Conseil de sécurité, mardi dernier, à New York.

Comme à l'accoutumée, le rapport passe en revue les principaux développements intervenus dans le pays et les activités menées par la MINUSCA dans la mise en œuvre de son mandat avant de conclure sur les observations du Secrétaire général.

Nous allons nous concentrer aujourd'hui sur les activités réalisées par la MINUSCA au cours des quatre derniers mois que je complèterai, chaque fois que cela sera nécessaire, par des éléments d'actualité.

Premier domaine : le **soutien à l'Accord de paix**, notamment à travers les opérations de désarmement et de démobilisation des combattants de l'UPC et des 3 R à la suite de la signature de l'Accord du 19 avril 2025, qui avait été entériné lors de la cérémonie du 10 juillet dernier à Bangui, présidée par le Président de la République, avec la participation des leaders de l'UPC et 3R ainsi que d'une délégation de haut niveau du Tchad, facilitateur de cet Accord marquant le retour des deux groupes dans l'APPR-RCA, et de tous les garants et facilitateurs de l'APPR-RCA.

Le rapport rappelle que les opérations de **démobilisation et de désarmement** ont débuté les 12 et 16 juillet à Maloum dans la préfecture de la Ouaka et à Kouï dans l'Ouham-Pendé avec l'appui technique, logistique et sécuritaire de la MINUSCA.

Depuis ce 12 juillet, les opérations, se poursuivent. La semaine dernière, 125 combattants des 3R ont été désarmés et démobilisés lors d'une opération menée conjointement par l'Unité d'exécution du Programme national de désarmement, démobilisation, et réintégration et la MINUSCA, à Noufou dans la région de l'Equateur. Des soins médicaux ont été dispensés et des fournitures scolaires remises aux communautés locales lors de cette opération.

Depuis juillet, plus de 800 combattants ont été désarmés et démobilisés dans plusieurs régions de Centrafrique ouvrant ainsi la voie à leur réinsertion, loin de la violence.

Retour au rapport selon lequel, 5 400 personnes, dont 2 619 femmes, ont pris part aux activités du programme de **réduction de la violence communautaire** de la MINUSCA, qui est complémentaire aux programmes nationaux de réintégration des ex-combattants. La majorité a suivi une formation professionnelle alors que 1 600 d'entre eux ont participé à des programmes de travail contre rémunération.

Ce programme produit des résultats qui sont visibles avec l'amélioration de la situation économique des bénéficiaires et de leurs communautés ainsi que des infrastructures publiques de base, ce qui, selon le rapport, « *a favorisé la résilience au niveau local et la stabilité dans les zones ciblées* ».

Le rapport du Secrétaire général souligne que les **mécanismes de mise en œuvre préfectoraux de l'Accord de paix**, les CMOP, ont poursuivi leurs actions de réconciliation et le dialogue, avec l'appui de la MINUSCA. La Mission a notamment renforcé les capacités des 20 CMOP du pays et a continué à soutenir 23 radios communautaires, qui travaillent en étroite collaboration avec les CMOP, pour diffuser des messages de paix et de réconciliation.

Deuxième domaine d'intervention de la MINUSCA conformément à son mandat : celui du **soutien au processus électoral**. Le rapport rappelle que, le 20 juillet, les listes électorales provisoires ont pu être affichées dans tout le pays grâce à l'appui de la MINUSCA et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Ce soutien multiforme de la MINUSCA à l'Autorité nationale des élections se poursuit. Il s'agit d'un soutien technique, logistique, sécuritaire, et politique.

Troisième volet, celui de la **sécurité**. Le rapport note une amélioration des conditions de sécurité dans l'ouest de la République centrafricaine à la suite de la signature de l'accord de N'Djamena en avril, de la baisse des activités de transhumance pendant la saison des pluies et de la poursuite de la mise en œuvre du **plan de stabilisation de la MINUSCA pour la région de Yadé**. Dans le cadre de ce plan, la Mission a renforcé ses positions autour de Bozoum, Ndim et Ngoutéré, mène des patrouilles conjointes avec les Forces nationales de défense et de sécurité et facilite le dialogue entre les autorités locales, les communautés et les groupes armés afin d'apaiser les tensions.

Le rapport relève que les conditions de sécurité se sont globalement améliorées dans le centre du pays à la suite des opérations de désarmement et de démobilisation des combattants de l'UPC à Maloum, Bambari et Grimari, menées, comme il vient d'être dit, avec l'appui de la MINUSCA.

Dans la Vakaga, la **MINUSCA a renforcé sa présence** dans des zones clés, notamment à Am-Dafock et Ouanda Djallé pour contenir la violence et les tensions intercommunautaires. Le rapport rappelle qu'une base temporaire avait été ouverte du 13 juin au 29 juillet à Terfélé pour protéger les civils et soutenir les efforts de médiation entre la population locale et les chefs communautaires soudanais. Il indique aussi que la présence de la MINUSCA a contribué à étendre l'autorité de l'État dans des lieux stratégiques, notamment à Am-Dafock à la frontière avec le Soudan, où la Mission fournit un soutien logistique essentiel aux Forces de défense nationales.

Ces activités de facilitation et de médiation de la MINUSCA ont abouti la semaine dernière à un succès majeur avec la conclusion, à Am-Dafock, **d'un accord local de paix entre les communautés frontalières centrafricaines et soudanaises**. En signant cet accord le 30 octobre, les deux parties se sont engagées à interdire la détention d'armes à feu et de matériel militaire illégal, ainsi qu'à respecter les couloirs de transhumance.

Cet accord a été conclu à l'issue de trois jours de dialogue facilités par la MINUSCA, qui avait également transporté les leaders communautaires centrafricains de Birao vers Am-Dafock. L'accord a déjà produit des effets visibles. Alors que le respect des engagements contenus dans l'accord sera suivi et rapporté par le comité local de transhumance, nous n'avons observé aucun incident sécuritaire depuis jeudi dernier.

La MINUSCA poursuit son travail avec les autorités et les communautés locales afin de populariser cet accord et les engagements qu'il contient auprès du plus grand nombre de personnes afin d'en garantir la mise en œuvre la plus large possible.

Dans le Haut-Oubangui, le rapport relève que les actes de violence commis par les Azandé Ani Kpi Gbé (AAKG) contre les Forces nationales de défense et de sécurité, des civils et la MINUSCA, ont causé la mort de nombreuses personnes et entraîné des déplacements de population. La ville de Zemio reste l'épicentre de ces incidents sécuritaires. Ici, comme dans la Vakaga, la **MINUSCA promeut le dialogue intercommunautaire** afin d'apaiser les tensions.

Lundi, lors de la visite du Ministre de l'administration du territoire, de la décentralisation et du développement local qui a rencontré les leaders locaux, y compris des représentants venus de Zapai en République démocratique du Congo où de nombreux Centrafricains se sont réfugiés, une première mesure concrète a été prise avec la mise en place d'un bureau de l'Autorité nationale de élections à Zemio.

La Mission, en étroite coordination avec les autorités locales et nationales, va poursuivre ses efforts pour restaurer la confiance, renforcer la cohésion sociale, encourager les retours et faciliter l'assistance humanitaire dans la région.

Le rapport mentionne également la création, le 4 septembre, de l'Autorité nationale de lutte antimines, instituée par un décret présidentiel qui avait été élaboré avec l'appui technique de la MINUSCA. Entre juin et septembre, la Mission a également contribué à l'enregistrement de 1 800 armes, marquant ainsi la première opération de traçabilité menée au sein des Forces de défense nationales.

La Mission a aussi réhabilité un dépôt d'armes des Forces de défense nationales à Bangui et deux dépôts d'armes de la police et de la gendarmerie dans les préfectures de l'Ombella-Mpoko et de la Nana-Grébizi, afin de garantir un stockage sécurisé. D'autres **infrastructures construites ou réhabilitées et équipées par la MINUSCA** ont été remises aux autorités centrafricaines au cours des quatre derniers mois : l'école de formation des officiers d'active au Ministère de la défense à Bangui, le poste de police de Mobaye, la Direction générale de la police de Sibut et les locaux de la brigade territoriale d'Am-Dafock. Le rapport nous apprend aussi que la MINUSCA a réhabilité 12 aérodromes, ce qui lui permet d'améliorer sa capacité d'intervention rapide et l'accès humanitaire dans les zones reculées.

Quatrième domaine : **Le soutien à l'Etat de droit.** Le rapport mentionne la nomination de 63 nouveaux magistrats, dont quatre femmes, formés avec l'appui de la MINUSCA, le soutien à leur déploiement dans leurs juridictions ainsi que l'amélioration des conditions sanitaires dans les prisons grâce aux interventions de la MINUSCA, ce qui a contribué à réduire de 77 % le taux de mortalité carcérale en 2025 par rapport à 2024.

Enfin, il est rappelé que 13 membres du personnel des Nations Unies ont perdu la vie ces quatre derniers mois : un dans une attaque armée ; cinq dans un accident de la route ; sept des suites d'une maladie. De plus, 11 personnes ont été blessées dont trois dans des attaques armées. Ces pertes illustrent le dévouement et les lourds sacrifices consentis par les Casques bleus engagés au **service de la paix et de la stabilisation en République centrafricaine.**

Questions des journalistes

Radio Guira FM (Bernard Guioua)

- Merci Florence pour l'économie, justement, de ce rapport qui avait été présenté la dernière fois. En fait, les petites préoccupations que je voudrais soulever portent sur les activités de DDR parce qu'en fait, cela contribue aussi à la sécurisation des élections qui s'annoncent vraiment à grands pas. La question, c'est de savoir aujourd'hui, vous avez parlé de 800 ex-combattants qui ont été désarmés et démobilisés. Est-ce qu'effectivement, ces opérations de désarmement sont suivies de l'accompagnement approprié ? C'est-à-dire l'indemnisation, la formation et la réinsertion ? Parce que des informations de terrain font état que des fois, quand ça tarde à venir, les ex-combattants commencent déjà à déranger les populations civiles aux alentours. Donc, est-ce que c'est effectif ?
- Il y a aussi des annonces qui se font de descentes de l'UEPNDDR sur le terrain, notamment dans le Haut-Mbomou et éventuellement dans la Vakaga. Que peut-on savoir de ces deux programmes-là ?

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Merci. Concernant les opérations de désarmement et de démobilisation qui sont menées par l'Unité nationale en charge du programme de démobilisation, désarmement et réintégration, ces opérations sont menées avec le soutien de la MINUSCA. Le soutien de la MINUSCA est un soutien crucial pour les opérations de désarmement et de démobilisation. D'autres partenaires s'occupent de la réintégration. Vous l'avez dit vous-même, à peu près 800 combattants depuis le mois de juillet, depuis la reprise des opérations de désarmement et de démobilisation à grande échelle, suite au retour de l'UPC et des 3R dans l'Accord [de paix], grâce à la signature de cet accord à Ndjamen et à la médiation tchadienne, donc, un peu plus de 800 personnes ont été démobilisées, dont 125 pour la seule semaine dernière à Noufou.

La MINUSCA soutient l'UEPNDDR pour la planification des opérations, pour les déploiements des équipes sur le terrain, pour la sécurisation du site où se déroulent les opérations, pour la vérification des armes et des munitions qui sont remises, pour la délivrance du certificat de démobilisé, puisque sans certificat officiel de démobilisation, l'ex-combattant, celui qui devient un ex-combattant, ne peut pas prétendre à pouvoir être enrôlé dans des programmes de réintégration. La MINUSCA apporte également un soutien avec la remise d'un kit de démobilisé aux personnes qui ont accepté de rejoindre la vie civile. Un kit qui contient les effets nécessaires pour repartir dans la vie civile, des vêtements civils, des produits d'hygiène, des ustensiles de cuisine, etc. mais aussi une indemnité pour couvrir trois mois de subsistance au sein de leur communauté avant leur réintégration. Voilà le rôle de la MINUSCA.

Ce matin, je suis passée voir nos collègues en charge du soutien à l'UEPNDDR et ils m'ont signalé effectivement que depuis ce matin, une équipe mobile conjointe de l'UEPNDDR, de la MINUSCA, mais aussi avec un représentant de l'UPC, est à Mboki, où des opérations devraient se tenir ou commencer avec l'objectif de désarmer, de démobiliser une trentaine de personnes. Voilà ce que je pouvais répondre à votre question.

Questions des journalistes

Radio Ndeke Luka (Destin Debonheur Ouilikon)

- Ma première question, c'est sur l'accord signé récemment Am-Dafock entre les autorités locales de la Vakaga et les autorités frontalières du Soudan. Vous dites que des mesures ont été mises en place pour réduire les violences dont la population de Am-Dafock avait subies dans ces récents jours. Quelles sont les mesures que la MINUSCA, de son côté, va prendre pour veiller sur les points mis en place dans cet accord ?
- La deuxième question sur l'appui à l'ANE. Vous dites que la MINUSCA va continuer d'appuyer le processus électoral en cours, alors que récemment, l'expert de l'ONU, Yao Agbetse, dans son rapport, a noté des irrégularités dans le processus électoral en cours. Comment la MINUSCA continuera à financer le processus si l'expert indépendant note des irrégularités ? Merci.

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Concernant l'accord conclu la semaine dernière à Am-Dafock, une fois encore, c'est vraiment une réalisation dont on doit tous se féliciter, une lueur d'espoir dans le torrent de mauvaises nouvelles dans le monde actuellement, c'est bien de savoir qu'en République centrafricaine, il y a des accords de paix qui sont signés au niveau local. Les représentants des communautés à la fois centrafricaines et soudanaises ont pris des engagements et se sont engagés à respecter ces engagements, donc, parmi lesquels l'absence ou la fin de la circulation d'armes, de matériels militaires prohibés et le respect des couloirs officiels de transhumance puisque la saison de la transhumance va bientôt reprendre.

Il est clairement établi dans l'engagement que c'est le comité local de la transhumance qui est chargé de veiller à la mise en œuvre de cet accord. Le rôle de la MINUSCA est celui d'accompagner la mise en œuvre de cet accord. C'est un accord qui a été signé entre deux parties, nous ne sommes pas partie prenante à cet accord. Nous sommes là pour l'accompagner et c'est la raison pour laquelle notre chef de bureau de Birao, aujourd'hui, est parti, avec le préfet, à Am-Dafock pour pouvoir parler, populariser, comme je l'ai dit dans mon propos liminaire, cet accord, car il est important maintenant qu'il y ait la plus grande appropriation possible de cet accord. Parce qu'il ne suffit pas de signer un accord, il faut que les gens sachent qu'il y a un accord et qu'il faut respecter cet accord. Donc, la MINUSCA, évidemment, va travailler sur cet accompagnement par les canaux habituels, avec le CMOP, avec le préfet, en utilisant les radios communautaires, bien évidemment. Et puis, vous le savez, la MINUSCA est présente à Am-Dafock avec une base temporaire qui a été renforcée récemment, donc avec aussi cette garantie de sécurité si nécessaire.

Concernant le soutien au processus électoral. Ce soutien est un soutien qui est donné à la MINUSCA par le mandat qui nous a été confié en novembre 2024 par le Conseil de sécurité. C'est le Conseil de sécurité qui nous donne le mandat de soutenir le processus électoral et c'est le Conseil de sécurité, lui seul, qui peut décider de nous faire cesser ce mandat d'accompagnement et d'assistance au processus électoral. Vous l'avez noté vous-même, les critiques ont été formulées par un expert indépendant, il y a le mot indépendant, donc je pense qu'il se

suffit à lui-même mais, donc oui, je le confirme, la MINUSCA continue son soutien à l'Autorité nationale des élections. Actuellement, il y a un gros travail de planification qui est fait, de conseils techniques et de travail en commun pour établir les plans de planification pour la livraison, l'achat tout d'abord, et puis ensuite la livraison du matériel électoral, ce qu'on appelle le matériel non sensible, c'est-à-dire les urnes, des choses comme ça et puis le matériel sensible, plus tard, les bulletins de vote, l'encre et tout ça. Et puis évidemment, la MINUSCA continue aussi à travailler avec les autres partenaires impliqués dans la mise en œuvre du plan intégral de sécurisation des élections pour s'assurer que ce plan sera totalement opérationnel le moment venu.

Questions des journalistes

Le Gardien Médias (Selda Junior Bouté)

- Il y a juste deux petites préoccupations à mettre sur la table, Mme Marchal. La première, j'aimerais juste savoir, qu'est-ce qu'on peut retenir concrètement de la situation réelle de la MINUSCA après la réduction de 15 % sur son budget ?
- Et la deuxième, c'est de savoir, devant le Conseil de sécurité de l'ONU, la Cheffe de la MINUSCA plaideait pour le maintien des effectifs de la Mission. Quelle a été la position ou la réponse du Conseil face à la demande de Mme Rugwabiza ? Merci.

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Concernant le plan de contingence qui est en train d'être appliqué par la MINUSCA, mais aussi par l'ensemble des opérations de maintien de la paix, suite au non-paiement ou au paiement tardif de leur contribution par certains États membres au budget des opérations de maintien de la paix, ce plan de réduction de nos dépenses de 15 % est en train d'être mis en œuvre, donc il est un peu tôt pour faire un bilan aujourd'hui. La réorganisation de la MINUSCA est en cours. Oui, vous avez raison de le souligner, la Représentante spéciale, lors de sa déclaration au Conseil de sécurité la semaine dernière, a fait un plaidoyer en faveur du maintien des effectifs de la Mission, en soulignant que la Mission avait un rôle central pour maintenir les acquis en matière de paix et de sécurité, de présence de l'autorité de l'État, de stabilisation, les acquis donc de ces dernières années. Un plaidoyer qui a également été fait -et dont la Représentante spéciale s'est fait l'écho- par le Secrétaire général dans le rapport qui vous a été distribué aujourd'hui, vous verrez, la dernière partie, c'est celle des observations et l'une des observations du Secrétaire général est de demander également le maintien des effectifs [de la MINUSCA]. La position du Conseil de sécurité sera connue le 13 novembre prochain puisque c'est le 13 novembre prochain que le Conseil de sécurité se prononcera sur le mandat de la MINUSCA, puisque le mandat qui nous guide actuellement prend fin le 15 novembre. Donc, rendez-vous le 13 novembre pour savoir quelle sera la position du Conseil de sécurité.

Questions des journalistes

Le Petit Observateur Centrafricain (Cyril Kagbé)

- Aujourd'hui, on parle de la réduction des effectifs des militaires. Et si aujourd'hui on accepte de diminuer les effectifs, quelles stratégies la MINUSCA va mettre en place pour sécuriser les élections à venir ?

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Je l'ai dit à plusieurs reprises dans ce forum, la sécurisation des élections concerne évidemment la MINUSCA, puisque c'est dans son mandat, mais la MINUSCA est l'un des acteurs de cette sécurisation. Cette sécurisation revient aux Forces de défense et de sécurité intérieure, revient à l'ANE, revient à l'ensemble des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du plan intégré de sécurisation des élections. Tous les acteurs, dont la MINUSCA, se réunissent régulièrement afin de pouvoir avancer sur la mise en place pratique de ce plan sur le terrain pour les élections du mois de décembre.

Dans l'approche qui a été retenue par la MINUSCA pour la gestion de ce plan de contingence, l'approche qui a été retenue est celle de maintenir une présence la plus large possible sur le territoire, mais aussi d'engager, et cela a déjà commencé, d'engager des discussions avec les autorités centrafricaines, avec le chef d'état-major,

avec les chefs de la police et de la gendarmerie, pour voir dans quelle mesure dans les régions qui sont maintenant stabilisées, les Forces centrafricaines peuvent prendre le relais de la MINUSCA.

Il y a eu la semaine dernière à Bangui, ce qu'on appelle la COCEM, la Conférence des chefs d'état-major, une réunion qui était coprésidée par le général Mamadou, le chef d'état-major des Forces armées centrafricaines et le Commandant de la Force de la MINUSCA. Les directeurs généraux de la gendarmerie et de la police nationale étaient présents, ainsi que la vice-présidente de l'ANE. Évidemment, parmi les sujets qui ont été abordés, celui de la sécurisation du processus électoral, figurait en tête de liste et, notamment, voir comment tenir compte de la réorganisation de la MINUSCA dans les prochaines opérations de sécurisation des élections.

Je vous rappelle que le dernier rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine est disponible sur le site web de la MINUSCA en [français](#) et en [anglais](#). Vous pouvez également retrouver en temps réel toutes les informations de la MINUSCA sur le site [web de la Mission](#), sur [Facebook](#), [X](#), [YouTube](#) et [Instagram](#).

L'heure est venue de clore cette conférence de presse. Merci à tous pour votre participation.